



Le 30 mars 2015

## DON DE BIENFAISANCE AU CANADA – COMBLER L'ÉCART

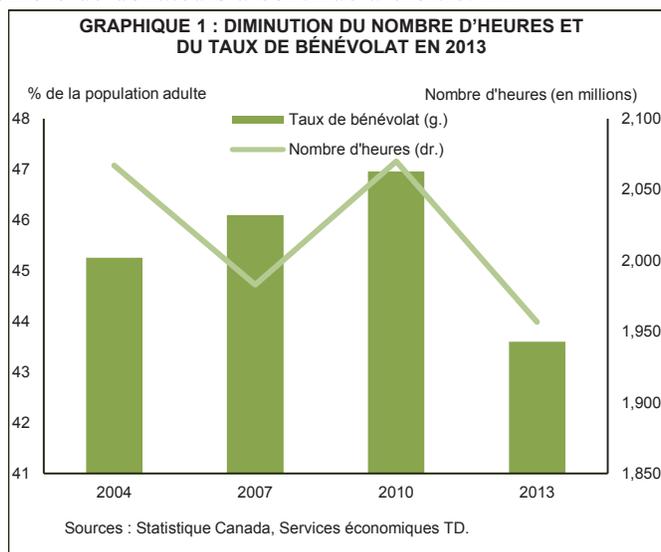
### Faits saillants

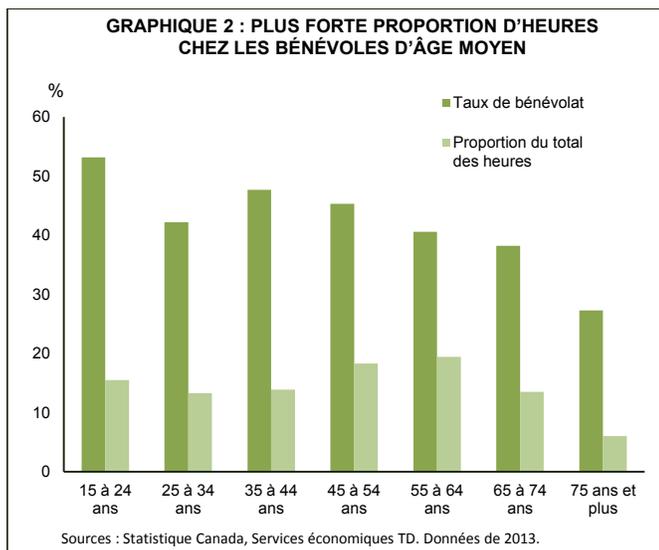
- En 2013, les Canadiens ont continué de donner généreusement à des organismes de bienfaisance : leurs dons ont totalisé près de 13 milliards de dollars, en cadence avec l'activité économique.
- Toutefois, la proportion de Canadiens ayant fait du bénévolat a diminué en 2013, et ceux qui en ont fait y ont consacré légèrement moins de temps qu'auparavant.
- Les dons de bienfaisance et le bénévolat continuent de jouer un rôle économique important, dont la valeur combinée, soit 53,4 milliards de dollars (ou 3 % du PIB), se compare à celle du secteur des services publics.
- Le vieillissement de la population engendrera des défis pour les organismes de bienfaisance, en particulier pour ceux qui reposent en grande partie sur le bénévolat ou sur les dons par retenues salariales. Pour répondre à ces défis, il faudra trouver de nouvelles façons d'inciter les personnes âgées et les retraités à faire des dons et du bénévolat.

À la fin janvier, Statistique Canada a publié les résultats de son étude sur les dons de bienfaisance et le bénévolat pour l'année 2013. Cette étude triennale fait état de la situation du don de bienfaisance au pays et dresse un portrait complet des activités de donation au-delà des simples données fiscales annuelles. On a pu observer un renversement de situation en 2013, alors que tant la proportion de donateurs que de bénévoles a diminué. Ceux qui ont continué à donner, cependant, ont réussi à « combler l'écart ». La part du revenu des ménages consacrée aux dons de bienfaisance et le don moyen ont augmenté. En effet, en raison de la croissance démographique, le nombre de donateurs a continué à croître. En revanche, le nombre d'heures de bénévolat et la moyenne d'heures par bénévole ont légèrement baissé. Les dons en temps et en argent tendent à plafonner au milieu de la vie (entre 45 et 64 ans). Le vieillissement de la population et la retraite des baby-boomers laissent entrevoir qu'au cours des 10 prochaines années, les organismes de bienfaisance pourraient enregistrer une baisse de revenus.

### Bénévolat

Le taux de bénévolat est passé de 47 % en 2010 (graphique 1) à 43,6 % en 2013. La diminution du nombre d'heures de bénévolat a été encore plus marquée : ce nombre est passé de 2,07 milliards en 2010 à 1,95 milliard en 2013, la moyenne par bénévole chutant à 154 heures par année, soit deux heures de moins qu'en 2010. La baisse du taux





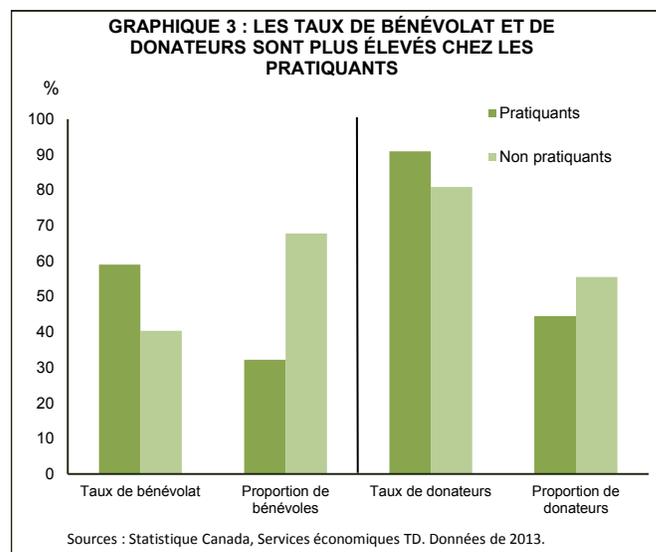
de bénévolat est généralisée, touchant tant les hommes que les femmes et tous les groupes d'âge, à l'exception des 15 à 24 ans et des 45 à 54 ans.

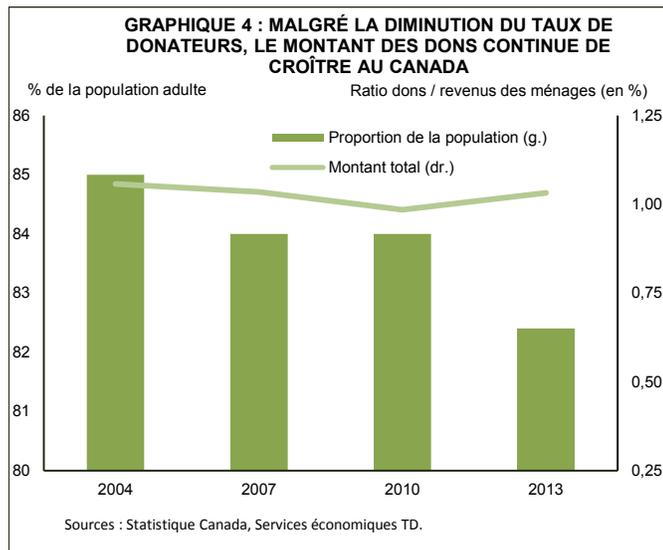
Les activités de bénévolat exigent souvent beaucoup de temps des bénévoles. Ce temps présente une valeur importante. Si elles étaient rémunérées au salaire horaire canadien moyen, les 1,95 milliard d'heures de bénévolat effectuées en 2013 représenteraient 40,6 milliards de dollars, soit plus de 2 % du PIB nominal. Un tel calcul permet de mesurer toute la valeur des heures consacrées au bénévolat, qui auraient pu être occupées autrement : heures supplémentaires au travail, passe-temps ou autres activités.

Les jeunes (15 à 19 ans) affichent le taux de bénévolat (part de la population s'adonnant au bénévolat) le plus élevé, suivi des 35 à 44 ans (graphique 2). Ce sont en effet les deux seuls groupes d'âge où le taux de bénévolat est supérieur à la moyenne en raison, peut-être, des particularités de ces groupes. Au Canada, de nombreux élèves doivent accomplir un travail bénévole obligatoire pour répondre aux conditions préalables de l'obtention du diplôme d'études secondaires, ce qui contribue à hausser le taux de bénévolat chez les jeunes. Chez les 15 à 19 ans, le taux de bénévolat (66 %) dépasse largement celui de tout autre groupe d'âge, alors que chez les 20 à 24 ans, il glisse légèrement en deçà de la moyenne, à 42 %. Bien que le taux de bénévolat ait enregistré une baisse importante chez les 35 à 44 ans depuis l'étude de 2010, il demeure plus élevé que la moyenne en raison, peut-être, de la forte proportion de parents d'enfants d'âge scolaire dans ce groupe d'âge. Bon nombre de parents participent bénévolement aux activités de leurs enfants auprès de différents organismes qui appuient le développe-

ment des enfants. Les données indiquent en effet que parmi l'ensemble des ménages, la présence d'enfants d'âge scolaire fait passer le taux de bénévolat à 59,2 %.

Le bénévolat n'est toutefois pas l'apanage des jeunes. Bien que le taux de bénévolat diminue après 45 ans, une grande part de l'ensemble des heures de bénévolat est l'affaire de personnes âgées (graphique 2), une tendance qui se maintient d'une étude à l'autre. Bien qu'ils ne représentent qu'environ un tiers de la population d'âge adulte, les Canadiens âgés de 45 à 64 ans contribuent chaque année pour près de 40 % de l'ensemble des heures de bénévolat, et certains effectuent jusqu'à 203 heures par année. En tenant compte de tous les Canadiens de 45 ans et plus, qui représentent 52 % de la population, on obtient plus de 57 % de l'ensemble des heures de bénévolat. Le nombre d'heures atteint un sommet au cours des années qui correspondent généralement au début de la retraite : bien que les personnes âgées de 65 à 74 ans comptent pour une moins grande part de l'ensemble des heures de bénévolat que les employés dans la force de l'âge, elles ont consacré en moyenne 231 heures au bénévolat en 2013, soit plus de 100 heures au-dessus de la moyenne des 15 à 24 ans. La répartition des heures de bénévolat dans les différents groupes d'âge montre qu'un danger guette les organismes qui dépendent en grande partie du bénévolat. En effet, toutes choses égales par ailleurs, le vieillissement de la population pourrait entraîner un déclin de l'action bénévole : les baby-boomers continuent de partir à la retraite, et la hausse du nombre d'heures par bénévole ne suffit pas à contrebalancer la baisse du taux de bénévolat au Canada. Pour compenser, les organismes devront donc trouver de nouvelles façons d'inciter les personnes âgées à



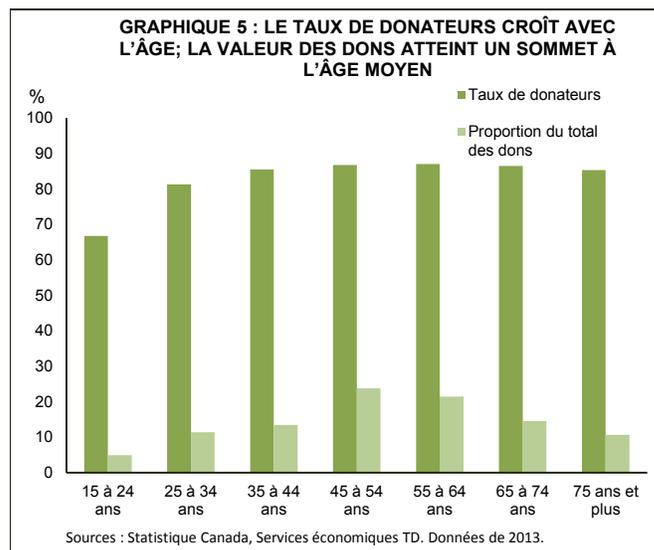


faire du bénévolat.

Un autre aspect intéressant de l'étude est l'impact de la religion sur les habitudes de bénévolat. La vertu des dons de bienfaisance et des bonnes œuvres est prêchée par bon nombre de grandes religions, comme en font foi les données obtenues. Parmi les personnes assistant régulièrement à des offices religieux (soit de façon hebdomadaire), le taux de bénévolat s'élève largement au-dessus de la moyenne, à 59 % (graphique 3). Parmi ceux qui n'assistent pas régulièrement à des offices religieux, le taux de bénévolat est de 40,4 %, en deçà de la moyenne. Non seulement les pratiquants s'adonnent davantage au bénévolat, mais ils y consacrent un plus grand nombre d'heures : la moyenne annuelle est de 215 heures chez les pratiquants et de 133 heures chez les non pratiquants. Néanmoins, le nombre de non pratiquants (les personnes qui n'assistent pas à des offices religieux de façon hebdomadaire) étant beaucoup plus important, ils comptent pour la majeure partie de l'ensemble des heures de bénévolat effectuées au Canada (67,8 %).

### Dons de bienfaisance

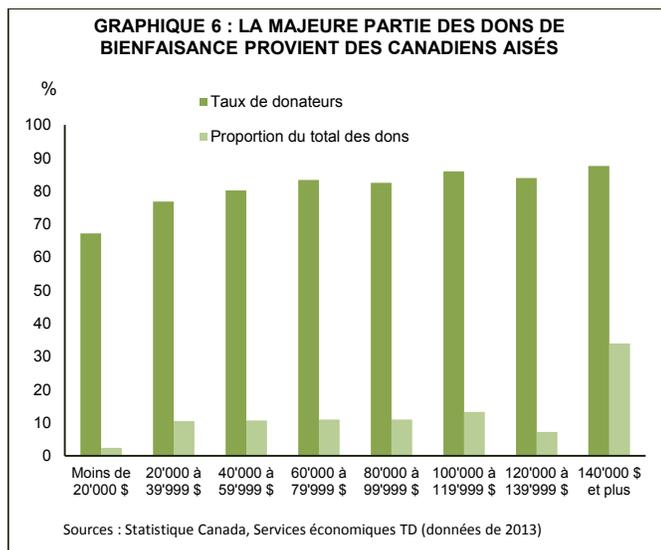
Les dons de bienfaisance restent une priorité pour bon nombre de Canadiens. Bien que le taux de donateurs ait chuté à 82,4 % de la population adulte en 2013, les Canadiens demeurent une nation parmi les plus enclines à donner: Charities Aid Foundation, un organisme international de soutien aux organismes de bienfaisance, constate que le Canada vient au 7<sup>e</sup> rang mondial pour le nombre de donateurs, derrière, notamment, le Royaume-Uni, les États-Unis et les Pays-Bas.<sup>1</sup> Si la proportion de la population canadienne donnant à des organismes de bienfaisance a diminué, le



montant des dons a continué de croître, atteignant 12,76 milliards de dollars en 2013, soit une hausse de plus de 2 milliards de dollars depuis 2010.

Malgré la chute du taux de donateurs, ceux-ci n'ont jamais été aussi nombreux au Canada. Plus de 12,5 millions de Canadiens ont donné en 2013, une hausse de plus d'un million de donateurs par rapport à 2010. Si on s'attarde au rapport entre le montant des dons et le revenu, on remarque que les Canadiens font preuve d'une grande constance. Le graphique 4 montre que le montant des dons de bienfaisance s'est maintenu à environ 1 % du revenu des ménages au Canada au cours des dix dernières années. Cette constance signifie qu'en dépit d'une plus faible proportion de donateurs, ceux-ci donnent plus que jamais. Le montant annuel moyen des dons de bienfaisance a atteint 531 \$ en 2013, une hausse de 61 \$ depuis 2010. Ceux qui donnent ont manifestement « comblé l'écart » créé par la baisse du taux de donateurs; le montant de l'ensemble des dons demeure donc proportionnel au montant de l'ensemble des revenus.

Contrairement aux taux de bénévolat, le taux de donateurs (la proportion de donateurs au sein de la population) augmente continuellement avec l'âge, culminant chez les 55 à 64 ans (graphique 5). Sans surprise, la valeur monétaire des dons est plus élevée parmi les Canadiens qui en sont au stade de leur carrière où leur salaire est le plus élevé : bien que les 45 à 64 ans ne représentent qu'environ le tiers de la population adulte, leurs dons comptent pour environ 45 % de l'ensemble des dons de bienfaisance. La baisse de revenus qui accompagne la retraite entraîne une diminution de la valeur des dons.



On observe une corrélation entre dons de bienfaisance et pratique religieuse comparable à celle observée entre pratique religieuse et bénévolat : parmi les personnes assistant régulièrement à des offices religieux (soit de façon hebdomadaire), le taux de donateurs est plus élevé (graphique 3). Bien que les personnes assistant à des offices religieux soient moins nombreuses, leur contribution à l'ensemble des dons s'approche davantage de celle des non pratiquants que leur contribution à l'ensemble des heures de bénévolat.. Cela est dû au fait que les personnes assistant régulièrement à des offices religieux donnent généralement beaucoup plus : leur moyenne de dons annuelle est presque quatre fois plus élevée que celle des personnes n'assistant pas régulièrement à des offices religieux. La valeur plus élevée des dons pourrait découler de pratiques ou de croyances religieuses entourant l'acte de donation.

On observe que le taux de donateurs augmente avec le revenu (graphique 6). Toutefois, la proportion de l'ensemble des dons de bienfaisance demeure relativement constante lorsque le revenu passe de 20 000 à 140 000 \$. La moyenne des dons annuels (entre 400 et 450 \$ par année, environ) n'évolue pas beaucoup malgré l'augmentation des revenus. Ces données sont surprenantes, puisque le don de bienfaisance est généralement considéré par les économistes comme un « bien de luxe », c'est à dire quelque chose qu'une personne souhaite acquérir en plus grande quantité lorsque son revenu augmente. Toutefois, si le revenu s'accroît généralement avec l'âge, d'autres facteurs pourraient limiter la hausse des dons. À un certain âge, on tend par exemple à fonder une famille et à avoir des enfants. Les coûts supplémentaires qui en découlent rognent le revenu disponible, ce

qui pourrait expliquer la répartition homogène des dons dans l'ensemble des catégories de revenus. On peut en conclure que les organismes de bienfaisance pourraient envisager de convaincre les donateurs de donner davantage lorsque leurs revenus augmentent. Un groupe se détache : les personnes dont le revenu annuel est supérieur à 140 000 \$ (la tranche de revenus la plus élevée, aux fins de l'étude). Ce groupe, qui représente environ 2 % des Canadiens se trouvant tout en haut de l'échelle des revenus, compte chaque année pour plus de 30 % des dons de bienfaisance. Les personnes appartenant à ce groupe possèdent des ressources financières leur permettant de faire des dons considérables et distinctifs.

### Pourquoi le taux de donateurs a-t-il chuté?

Comme nous venons de le voir, la proportion de donateurs a quelque peu diminué en 2013. Malheureusement, Statistique Canada n'a pas encore publié les résultats de l'étude portant sur les raisons pour lesquelles on donne (ou pas). Certaines tendances récentes pourraient cependant expliquer une telle diminution.<sup>2</sup> Tout d'abord, la hausse du taux de bénévolat observée par le passé tenait en partie à l'ajout d'heures de bénévolat obligatoire au programme d'écoles secondaires. L'Ontario a fait office de pionnière en la matière, et plusieurs provinces ont emboîté le pas, ce qui a entraîné la hausse du taux de bénévolat. Vers 2012, le nombre de régions posant le travail bénévole comme condition préalable à l'obtention du diplôme d'études secondaires a commencé à diminuer. Le taux de bénévolat ne profite donc plus de l'élan que lui ont imprimé les programmes scolaires (bien que ces programmes contribuent au maintien d'un taux élevé).

Les perceptions et les comportements entourant le don de bienfaisance changent également avec le temps. Plutôt que de faire du bénévolat à titre individuel, on cherche de plus en plus à participer à des activités bénévoles de groupe ou familiales. Des études ont montré que tant au Canada qu'aux États-Unis, le fait de connaître au préalable une personne s'adonnant au bénévolat constitue un incitatif important. Les organismes de bienfaisance ne peuvent pas toujours offrir des activités de groupe, ce qui rend le recrutement de bénévoles plus difficile.

L'écart entre le montant des dons et le taux de donateurs global pourrait avoir une explication démographique. La population canadienne vieillit : l'âge médian a grimpé de près de quatre ans depuis 1999, une tendance qui se poursuivra. Comme on l'a montré plus haut, le montant

des dons augmente généralement avec l'âge, atteignant un sommet à l'âge moyen. Le vieillissement de la population pourrait donc expliquer pourquoi, selon les données les plus récentes, la moyenne des dons a progressé plus rapidement que l'inflation. Le vieillissement de la population pourrait également expliquer la baisse du taux de donateurs. Le financement de bon nombre d'organismes de bienfaisance, en particulier ceux associés à Centraide Canada, repose en grande partie sur des retenues salariales. Les retenues salariales offrent aux travailleurs un moyen simple de donner et de répartir leurs dons tout au long de l'année. Toutefois, en raison du vieillissement de la population, le nombre de retraités augmente chaque année. Lorsqu'un travailleur prend sa retraite et que les retenues salariales s'arrêtent, le lien qui unissait les organismes de bienfaisance au donateur est rompu. Bien que ce donateur pourrait vouloir continuer à donner, les organismes de bienfaisance auront plus de difficultés à le joindre.

### En conclusion

La proportion de Canadiens donnant temps ou argent a diminué en 2013, inversant la tendance des dix dernières années, mais demeure tout de même élevée comparativement à ce qu'on peut observer ailleurs dans le monde. Le

bénévolat a perdu en popularité, comme en témoigne la chute du nombre d'heures et du taux de bénévolat. Compte tenu du vieillissement de la population et de la diminution du taux de bénévolat chez les 65 ans et plus, la grande part d'heures de bénévolat réalisé par des personnes d'âge moyen pose un risque. Afin de maintenir leurs activités, les organismes de bienfaisance reposant en grande partie sur le bénévolat devront trouver un moyen d'inciter les personnes âgées à faire du bénévolat.

Malgré le recul de la proportion de donateurs, le nombre de donateurs canadiens est plus important que jamais et ceux-ci donnent davantage, ce qui permet au ratio dons de bienfaisance/revenu de se maintenir. Les données montrent toutefois que le montant annuel moyen par donateur n'augmente pas avec le revenu. Afin d'accroître le taux de donateurs, les organismes de bienfaisance pourraient chercher à convaincre les donateurs de donner davantage lorsque leurs revenus augmentent et à rejoindre les retraités.

*Brian DePratto, économiste*  
416-944-5069

### NOTES

1 [http://www.cafonline.org/PDF/WorldGivingIndex2013\\_1374AWEB.pdf](http://www.cafonline.org/PDF/WorldGivingIndex2013_1374AWEB.pdf)

2 Cette section a grandement profité de l'apport de Ron Dowhaniuk, de Centraide/United Way de Cambridge et North Dumfries.

This report is provided by TD Economics. It is for informational and educational purposes only as of the date of writing, and may not be appropriate for other purposes. The views and opinions expressed may change at any time based on market or other conditions and may not come to pass. This material is not intended to be relied upon as investment advice or recommendations, does not constitute a solicitation to buy or sell securities and should not be considered specific legal, investment or tax advice. The report does not provide material information about the business and affairs of TD Bank Group and the members of TD Economics are not spokespersons for TD Bank Group with respect to its business and affairs. The information contained in this report has been drawn from sources believed to be reliable, but is not guaranteed to be accurate or complete. This report contains economic analysis and views, including about future economic and financial markets performance. These are based on certain assumptions and other factors, and are subject to inherent risks and uncertainties. The actual outcome may be materially different. The Toronto-Dominion Bank and its affiliates and related entities that comprise the TD Bank Group are not liable for any errors or omissions in the information, analysis or views contained in this report, or for any loss or damage suffered.